CERGY

cergy

Ville de Cergy

Plan Local d'Urbanisme

6.1. Plan des prescriptions environnementales et patrimoniales

Plan local d'urbanisme révisé approuvé par délibération du

Conseil Municipal en date du **26 juin 2025**

Protections environnementales, paysagères et patrimoniales

- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1
- Espace paysager protégé au titre de l'article L.151-23
- Traitement paysager à préserver le long des axes
- Jardins familiaux
- Fil d'Ariane protégé au titre de l'article L.151-41
- Axe Majeur
- Bande inconstructible de 100m
- Bande de constructibilité limitee
- Axe d'écoulement permanent - L'Oise
- Hydrologie
- Plan de prévention des risques d'inondation - Plus Hautes Eaux Connues
- Plan de prévention des risques d'inondation - Zone bleue
- Plan de prévention des risques d'inondation - Zone jaune
- Plan de prévention des risques d'inondation - Zone rouge
- Plan de prévention des risques d'inondation - Zone turquoise
- Plan de prévention des risques d'inondation - Zone verte
- Zone agricole
- Zone naturelle

Protections patrimoniales

- Concept architectural
- Périmètre Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
- Cône de vue
- Bâtiment remarquable

0 100 200 300 400 500 Mètres